

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	29 (1921)
Heft:	12
Rubrik:	Alliance suisse des samaritains : comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec le plus grand soin sur l'hygiène générale des nourrices (bains, exercice, repos, etc.) et sur leur alimentation (quantité, préparation des aliments, intervalles entre les quatre repas quotidiens, etc.) réglée rigoureusement.

M. le sénateur Ciraolo, président de la Croix-Rouge italienne, a déclaré en recevant en don la fondation, que l'Institution

part d'assistance ». Et après avoir annoncé le désir qui lui a été exprimé par la reine d'Italie de confier à la Croix-Rouge italienne le dispensaire infantile qu'elle a fondé, pour qu'il soit dirigé sur les données de l'Institut Maraini, il déclare qu'il espère voir s'ériger bientôt à ses côtés un hôpital pour les enfants qui, en quittant l'Institut, ont encore besoin de soins



sera maintenue non seulement au niveau élevé auquel elle est parvenue, mais constituera un des éléments de l'œuvre d'assistance de l'enfance. « Nous voulons », dit-il, « qu'autour de cet édifice surgisse une cité de l'enfance et qu'autrès de cette fondation d'autres encore s'élèvent pour continuer un pieux devoir envers les enfants qui ne peuvent plus trouver ici leur

et pourront y être accueillis après leur année révolue.

C'est là tout un programme d'assistance à l'enfance, auquel la Croix-Rouge italienne voe, avec amour et intelligence, une large part de ses énergies et de ses ressources.

(Extrait du *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges*, n° 12, 1921, qui a bien voulu mettre les clichés à notre disposition.)



Alliance suisse des samaritains, Comité central

Dans sa séance du 15 octobre, le Comité central a reçu comme *nouvelles sections*: *Bellinzona* (croce verde), *Schüpfheim*, *Ottenbach*, *Malleray*, *Auvernier*, *Granges* (Soleure), *Les Planchettes*, Si-

griswil, *Waltenschwil*, *Lenk*, *Thierstein*, *Bernhardzell*, *Innertkirchen*, *Bulle*, *Rothenthurm* et *Rochefort*.

Nous notons avec plaisir 6 nouvelles sections romandes. (Réd.)

La vente des cartes du 1^{er} août a donné un résultat excellent. Les sociétés de samaritains ont écoulé 448,052 cartes, de sorte que le capital nécessaire à la fondation « Travail » est assuré. Plusieurs sections ont vendu avec succès des mouchoirs à Croix-Rouge, des fleurs, des drapeaux, dont le produit revient à la caisse de secours de l'Alliance. Les comptes ne sont pas encore définitivement bouclés.

Comme délégués à la Direction de la Croix-Rouge suisse, le Comité central a désigné M. A. Seiler-Vevey, président de l'association, et M. A. Rauber, secrétaire central.

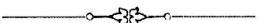
Le comité a décidé d'appuyer vivement la propagande au moyen de confé-

rences de la Croix-Rouge suisse (tuberculose, maladies vénériennes) et d'engager les sections à s'inscrire pour ces séances destinées à éclairer la population sur les fléaux du pays.

Concours de photographies. Ce concours a été décidé à l'unanimité par le Comité central (voir dans le prochain numéro : « Concours de photos »).

Perfectionnement des moniteurs. Il est décidé qu'un cours de répétition et de perfectionnement pour moniteurs et monitrices aura lieu en 1922, et que les sections de moniteurs recevront des subventions ; le détail sera publié dans un prochain numéro.

R.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève, société des samaritains. — Pour des motifs d'économie (combien justifiée !) cette société a décidé de ne publier que tous les deux ans son rapport. Nous avons sous les yeux ceux de 1919-1920 qui viennent de paraître en une jolie plaquette de 80 pages.

Ce que font à Genève les ambulancières samaritaines, les ambulancières auxiliaires, les sauveteurs samaritains, quelle a été l'activité du Dispensaire, des différents services sanitaires lors de diverses festivités, ce qu'a prêté l'office sanitaire, en fait de matériel pour malades, quels cours ont été donnés aux membres de la société, tout cela remplit la première partie de la brochure.

Au point de vue financier, nous voyons que les dépenses de la section ont dépassé de plus de fr. 4400 les recettes, malgré des dons qui atteignent fr. 3500 en 1919 et fr. 2400 en 1920.

Les membres se divisent en : membres actifs (environ 200), membres philanthropes (qui paient une cotisation annuelle de fr. 5) et membres honoraires. La société continue à être dirigée avec beaucoup de compétence par M. G. Cuendet, président.

Genève, section des gardes-malades. — La section a admis définitivement comme membre Sœur Vérona Fivian ; elle a inscrit comme candidate : M^{le} Frieda Cornaz, garde-malade, 1894, de Faoug (Vaud).

